

Nouveau : la coordination Eau Ile-de-France !

L'Ile-de-France présente des caractéristiques hydriques (fleuves, nappes phréatiques), économiques (industrielles et agricoles) et démographiques d'une importance stratégique, tout en étant très dépendante des ressources en eau extérieures.

L'architecture et l'importance des installations d'eau potable et d'assainissement très liées et interdépendantes entre Paris et les départements de la région en constituent une entité à part entière, caractérisée par l'existence de structures administratives très concentrées.

Il nous paraît urgent de doter les usagers et leurs associations d'une organisation et d'objectifs à la hauteur d'enjeux environnementaux, économiques et démocratiques considérables.

L'emprise qu'exercent les grandes entreprises transnationales du domaine de l'eau tout au long de la chaîne de gestion de l'eau suscite depuis plusieurs années d'importantes remises en cause en Ile-de-France, comme l'illustre notamment la décision de la ville de Paris de remunicipaliser la gestion de l'eau à dater du 1^{er} janvier 2010, où les débats en cours sur le choix d'un futur mode de gestion du Syndicat des eaux d'Ile-de-France après le 31 décembre 2010.

Par ailleurs **les objectifs de reconquête de la qualité des milieux aquatiques** qu'impose à la France la Directive-cadre sur l'eau d'octobre 2000 entraîne des besoins d'investissements considérables, qui vont entraîner à l'horizon 2015 un doublement de la redevance d'assainissement, et donc une augmentation corrélative du prix de l'eau.

Dans ce contexte, **la diminution structurelle des consommations d'eau** engagée depuis une quinzaine d'années pèse sur l'équilibre d'exploitation des deux grandes structures d'alimentation en eau de la région parisienne. Tant Eau de Paris que le SEDIF sont d'ores et déjà en surcapacité. Cette situation les engage, à revoir à la baisse leurs capacités de production, voire à imaginer une mutualisation de moyens.

Perspective qui pose la question de la possible émergence d'un nouvel opérateur public de l'eau à l'échelle de l'Ile-de-France, qui resurgit notamment à l'occasion des débats engagés autour de l'émergence d'un « Grand Paris ».

Face à ces enjeux, les 8 millions de Franciliens concernés ne sont pas associés aujourd'hui à des débats cruciaux et ne peuvent peser sur des décisions qui engagent pourtant leur avenir.

Or, la Région Ile-de-France comme entité administrative est dotée d'une reconnaissance à l'échelle de l'Union Européenne et permet à ce titre aux associations organisées à ce niveau de se faire entendre.

La Coordination Eau Ile-de-France se propose donc de favoriser les synergies entre tous les acteurs intéressés par la gestion de cette ressource précieuse.

Elle oeuvrera notamment afin que **l'ensemble des usagers concernés soient associés** à toutes les décisions qui engagent leur avenir, qu'il s'agisse de la préservation de la ressource, de la transparence indispensable en matière de gestion, comme de la prise en compte de la situation des populations les plus fragilisées, directement affectées par l'augmentation croissante du prix de l'eau.

Dans le respect de toutes les sensibilités, **la Coordination s'attachera ainsi à favoriser le dialogue** entre les acteurs engagés dans la protection de l'environnement, les organisations consoméristes, les défenseurs d'une gestion publique de l'eau, les organisations syndicales du secteur, le monde de la recherche et de l'éducation.

Et constituera **une force de proposition** afin que les usagers de l'eau de l'Ile-de-France puissent faire entendre leurs préoccupations et faire valoir leurs légitimes intérêts dans toutes les structures dédiées à la gestion de l'eau en Ile-de-France.

Contact : eau-idf@orange.fr

tél. 06 65 12 99 71